Tarif SAP Consulting France 2013

Présentation

SAP Consulting propose des prestations complètes d'expertise et de conseil relatives aux solutions SAP : développement de stratégie, conception de processus, implémentation ou encore amélioration continue des solutions.

Le présent document regroupe l'ensemble de la tarification applicable aux prestations délivrées par SAP Consulting en France.

La gamme des prestations proposées par SAP Consulting se décline par domaine de conseil, ainsi que par catégories de consultants.

Les catégories précisent les qualifications et l'expérience des consultants. Elles évoluent en fonction du niveau d'expertise et de séniorité dans le domaine concerné.

La durée de validité du présent document est fixée au 31 décembre de l'année en cours.

© 2013 SAP AG. All rights reserved.

Tarif - Prestations de Conseil

Business Consulting	Technology /Application /Processes Consulting	Program/Project Management	Niveau de Prix/Jour
Business Chief Consultant	Chief Consultant	Program Manager	2379 €
Business Principal Consultant	Principal Consultant	Senior Project Manager	2141 €
Business Senior Consultant	Senior Consultant	Project Manager	1745 €
Business Consultant	Consultant		1392 €
Business Associate Consultant	Associate Consultant		1190 €

© 2013 SAP AG. All rights reserved.

Tarif - Astreintes

SAP Consulting peut réaliser des astreintes à distance et/ou sur site dans le cadre de projets où SAP Consulting est présent.

L'astreinte est facturée sur une base de forfait par tranche de 12 heures consécutives. Un coefficient de majoration est appliqué sur le tarif en fonction de la période visée.

Jours	Coefficient de Majoration	12 heures	Plage horaire
Lundi au Vendredi	1	600 €	8h00 à 20h00
Samedi	1,5	900 €	8h00 à 20h00
Dimanche	2	1200 €	8h00 à 20h00
Jour férié	2	1200 €	8h00 à 20h00
Nuit	2	1200 €	20h00 à 8h00

Lors de ces périodes d'astreinte, le consultant peut être amené à intervenir à distance et/ou sur site. Les **interventions** sont facturées sur une base de tarification horaire. Un coefficient de majoration est appliqué sur le tarif horaire en fonction de la période visée.

Jours	Coefficient de Majoration	1 heure	Plage horaire
Lundi au Vendredi	1	200 €	8h00 à 20h00
Samedi	1,5	300 €	8h00 à 20h00
Dimanche	2	400 €	8h00 à 20h00
Jour férié	2	400 €	8h00 à 20h00
Nuit	2	400 €	20h00 à 8h00

© 2013 SAP AG. All rights reserved.

Conditions générales

Sauf disposition contraire dans les Conditions Particulières ou dans la proposition commerciale de SAP, toute évaluation de prix donnée par SAP, pour quelque besoin que ce soit, est prévisionnelle.

Ce prix est indiqué hors frais de déplacement, de restauration et d'hébergement. En conséquence, sauf stipulation contraire dans les Conditions Particulières ou dans la proposition commerciale de SAP, le Client accepte de payer tous frais de voyage, d'hébergement, de subsistance ou autres frais raisonnables exposés par SAP en relation avec la fourniture des Prestations**.** Ce prix est également hors taxes.

Toutes les sommes dues au titre du Contrat sont indiquées hors TVA ou toutes taxes applicables, lesquelles sont à la charge du Client. Dans l'hypothèse où il existerait une retenue à la source, le paiement de cette retenue à la source aux autorités fiscales compétentes sera à la charge du Client.

Sauf accord contraire des Parties visé dans les Conditions Particulières ou dans la proposition commerciale de SAP, la facturation sera effectuée sur la base du temps passé : le prix sera calculé sur la base de 7 heures de travail par jour à l'exception des jours fériés, les dépassements d'horaires seront comptabilisés en supplément dans la facturation et si le personnel affecté aux Prestations est intervenu en dehors d'un jour ouvré, le taux applicable sera alors multiplié par deux.

Ainsi, le coefficient de tarification est le suivant : x 1,5 le samedi et x 2 le dimanche, la nuit et les jours fériés.

Sauf dispositions contraires dans les Conditions Particulières ou dans la proposition commerciale de SAP, les Prestations seront facturées mensuellement. Tous les montants facturés seront libellés et devront être payés en euros.

Dans l'hypothèse où les intervenants SAP ne pourraient exécuter leurs tâches pour des raisons internes au Client, surtout en cas de non disponibilité des interlocuteurs du Client, les journées et/ou les tâches correspondantes seront dues au tarif en vigueur de SAP pour le profil des intervenants SAP concernés.

Le Client s'engage à honorer toutes les factures dans un délai maximal de (trente) 30 jours à compter de la date de facture et sans retenue. En cas de retard de paiement et conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de commerce (modifiées par la loi n°2008-776 du 4 août 2008), SAP appliquera de plein droit, le jour suivant la date de règlement, un intérêt de retard égal au taux de la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage sans que ce taux ne soit inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal, sur les montants facturés qui seraient échus. En cas de non-paiement, SAP se réserve le droit de suspendre la fourniture des Prestations et/ou de résilier le Contrat de plein droit et sans autre formalité.

© 2013 SAP AG. All rights reserved.

SAP France
DEFENSE PLAZA
23/25 rue Delarivière Lefoullon
La DEFENSE 9
92064 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : +33/1 44 45 20 00
Fax : +33/1 44 45 20 01
www.sap.com/france